

**TROILUS ATTRIBUE À BBA UN CONTRAT D'ÉTUDE DE CONCEPTION DÉTAILLÉE POUR FAIRE AVANCER LE PROJET D'OR ET DE CUIVRE DE TROILUS VERS LA CONSTRUCTION**

**Le 28 janvier 2025, Montréal, Québec** – Troilus Gold Corp. (TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FRA : CM5R) (Troilus ou la Société) a le plaisir d'annoncer qu'elle a attribué à BBA inc. (« BBA ») le contrat consacré aux travaux d'ingénierie de base et d'ingénierie détaillée pour le projet d'or et de cuivre de Troilus (le « projet »), situé dans le centre nord du Québec, au Canada. Cette étape marque un jalon important sur la voie de la construction.

Société canadienne de conseil en ingénierie de premier plan, BBA fournit des solutions innovantes et durables dans les secteurs de l'exploitation minière et des ressources naturelles depuis plus de 40 ans. La société a joué un rôle important dans le développement de certaines des exploitations aurifères les plus prospères et les plus importantes du Canada, notamment la mine Canadian Malartic et celle de Detour Lake. En outre, la société a un lien de longue date avec le site de Troilus, ayant contribué à l'optimisation du circuit de flottation utilisé lors de son exploitation par Inmet Mining Corp. Grâce à sa vaste expérience dans l'exécution de projets au Québec et à l'étranger, BBA est particulièrement bien placée pour fournir des services d'ingénierie de premier ordre pour le projet Troilus.

*« Le partenariat avec un expert fiable et chevronné comme BBA souligne notre engagement à optimiser l'immense valeur de la mine Troilus, a déclaré Justin Reid, chef de la direction de Troilus. Les antécédents de BBA en tant que chef de file dans la conception et la réalisation de certaines des mines d'or les plus prospères du Canada inspirent confiance dans sa capacité à favoriser l'innovation et l'excellence opérationnelle dans le cadre du projet Troilus. Sa connaissance du site, qui remonte à l'époque où il était exploité par Inmet, renforce encore sa capacité à fournir une conception complète et optimisée. Avec les nouveaux talents ayant récemment intégré notre équipe d'ingénieurs, nous sommes convaincus d'avoir rassemblé l'expertise interne et externe nécessaire pour s'assurer que le projet est prêt à entrer dans la phase de construction. »*

Les responsabilités de BBA incluront le développement d'infrastructures sur le site, telles que des bâtiments de services miniers, des bureaux administratifs et des routes d'accès; la conception d'une usine de traitement optimisée pour maximiser l'efficacité, notamment de circuits de concassage, de broyage, de flottation et de récupération d'or; et la préparation de devis descriptifs détaillés pour faciliter les activités d'approvisionnement. Leur travail sera axé sur l'affinement des conceptions, l'optimisation du capital par l'intégration des infrastructures existantes et la coordination avec les contractants concernant les éléments externes, notamment l'alimentation électrique, les résidus miniers et les systèmes de gestion de l'eau. Le programme de travail devrait commencer au début du mois de février 2025.

**À propos de BBA inc.**

BBA fournit une vaste gamme de services d'ingénierie-conseil depuis plus de 40 ans. Aujourd'hui, ses experts en ingénierie, en environnement et en mise en service s'associent pour définir rapidement et

précisément les besoins des clients industriels et institutionnels. L'expertise de la société est reconnue dans le secteur de l'énergie et des ressources naturelles. Possédant 20 bureaux au Canada et à l'étranger (États-Unis et Chili), BBA offre à ses clients un soutien local et une présence sur le terrain et fournit certaines des solutions d'ingénierie les plus innovantes, durables et fiables du secteur.

### **À propos de Troilus Gold Corp.**

Troilus Gold Corp. est une société minière canadienne en phase de développement qui se concentre sur l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Troilus se situe dans les territoires miniers de premier rang du Québec, au Canada, où elle possède un vaste territoire de 435 km<sup>2</sup> dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Une étude de faisabilité terminée en mai 2024 appuie une exploitation minière à ciel ouvert de grande envergure, d'une durée de 22 ans et d'une capacité de 50 000 t/j, ce qui en fait un projet phare en Amérique du Nord.

### **Pour plus de renseignements :**

#### **Caroline Arsenault**

*Vice-présidente, communications de l'entreprise*

1 647 407-7123

[info@troilusgold.com](mailto:info@troilusgold.com)

### ***Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective***

*Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent notamment des énoncés concernant l'incidence de l'attribution du contrat sur la Société, le calendrier et l'incidence de l'assèchement et de l'ERES, la nature non contraignante de la lettre d'intention et la probabilité que des engagements de financement contraignants soient pris dans les délais prévus ou même qu'ils ne soient pas pris du tout; les plans de mise en valeur, la possibilité d'élargir l'envergure du projet, le projet devenant un projet minier phare pour l'Amérique du Nord; le potentiel de développement et le calendrier du projet; l'estimation des ressources minérales et des réserves; la réalisation des estimations des ressources minérales et des réserves; le calendrier et le montant estimé des explorations futures; les coûts des activités futures; les dépenses en capital et d'exploitation; le succès des activités d'exploration; la capacité attendue des investisseurs de continuer à bénéficier des faibles coûts de découverte de la Société, de l'expertise technique et du soutien des collectivités locales; le calendrier et le montant estimé des explorations futures; et les résultats anticipés du programme de forage 2024 de la Société et leur impact possible sur la taille potentielle de l'estimation des ressources minérales. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, les réalisations ou le rendement obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, des réalisations ou du rendement explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, les*

*réalisations ou le rendement obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus sont sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : l'absence de garantie que le ou les programmes d'exploration de la Société entraînent un accroissement des ressources minérales; les incertitudes et risques inhérents aux estimations des ressources et réserves minérales; le fort degré d'incertitude inhérent aux études de faisabilité et aux autres études sur l'exploitation minière et l'économie, ces dernières reposant dans une large mesure sur différentes hypothèses; les fluctuations du cours de l'or et d'autres métaux et les fluctuations des taux de change; les fluctuations des coûts d'approvisionnement et de main-d'œuvre; l'obtention des autorisations nécessaires; la disponibilité du financement pour le développement du projet; les incertitudes et les risques relatifs au développement de projets miniers; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs de l'or et d'autres métaux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier formulaire d'information annuel de la Société, ses rapports techniques et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne soient pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.*